TRADE Solutions BNP PARIBAS

AUSTRALIE : LES VOYAGES D'AFFAIRES

Les services des passeports et visas	Visa australien et conditions d'entrée (Gouvernement australien) Informations sur les visas australiens (Office du tourisme australien)
Les précautions sanitaires	Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour l'Australie sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs âgés de plus d'un an arrivant en Australie dans les six jours suivant un séjour d'au moins un jour et une nuit dans un pays touché. En outre, les vaccins suivants sont fortement recommandés : tétanos, diphtérie, varicelle, grippe, rougeole, rage, hépatite B et poliomyélite. Dans les îles du détroit de Torres et la péninsule de Cape York, au nord-est de l'Australie, la vaccination contre l'encéphalite japonaise est conseillée. Les asthmatiques peuvent également rencontrer des difficultés à cause de la poussière et devraient toujours avoir un inhalateur à portée de main. Le soleil australien est très fort et il est donc important de toujours prendre les précautions nécessaires (beaucoup d'eau et de crème solaire) lorsqu'on se trouve à l'extérieur en pleine journée pendant l'été. Veuillez noter que dans l'Outback, il existe de nombreux serpents venimeux, la prudence est donc de mise.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Site gouvernemental de gestion des risques Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.
Les numéros d'urgence	Urgences : 000
Télécommunication	Suffixe internet : .au Pour téléphoner de l'Australie, composez le : 0011 Pour téléphoner l'Australie, composez le : +61
Payer	Le plus pratique est de directement retirer de l'argent aux distributeurs automatiques de billets (ATM). Ils sont nombreux et accessibles facilement, dans les aéroports, en centre-ville, et partout sur le territoire. Rare sont les endroits où il est possible de payer avec des devises. Dans les magasins, les restaurants, les hôtels, les cafés, les paiements se réalisent en liquide ou par carte de crédit, selon le montant. Les cartes American Express sont très communément acceptées.
Visiter	Ministère du tourisme

© eexpand, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Mars 2024